

Communication de Pierre Kaluzny du Collectif STOP-LGV-POCL lors de la réunion de Gien du 19 janvier 2011. C'est une lecture d'un témoignage d'une personne de l'association ARO riveraine de la LGV Rhin Rhône.

Je relate ci le cas de membres de l'association ARO (association des riverains de l'Ognon) habitants du hameau d'Anthon sur la commune de Rioz, entre Besançon et Vesoul, situé sur la LGV Rhin Rhône.

Ces personnes ont maintenant quitté leur maison située à 250 m de la LGV. Ils n'ont pas supporté pendant 4 ans les travaux et par la suite les tracasseries que leur ont fait subir RFF. Leur maison est en vente et sont en procédure avec RFF pour une indemnisation.

L'emprise des travaux a été jusqu'à moins de 100 m de leur habitation et il ont vu au plus fort des travaux passer devant chez eux 80 camions par jour. Cela malgré l'entente qui avait été trouvée avec l'administration pour ne pas traverser les villages. Lorsque les riverains exaspérés ont bloqué la route, les gendarmes sont intervenus immédiatement. Les obligations ne fonctionnent que dans un seul sens. RFF avait pourtant promis de limiter le passage des camions.

De même dans ce village, il y avait une prévision d'achat de six maisons, mais en fait seulement deux ont été achetés. De fait, la LGV entraîne une forte dévaluation des biens qui pour beaucoup se trouvent invendables.

La pollution sonore :

Outre celle des travaux, bruit, poussières, ... c'est le bruit du passage des trains qui domine, avec des pics sonores et un effet de souffle. RFF s'appuie sur la réglementation qui ne prend pas en compte les bruits de pointe, mais sur des valeurs moyennes de 60 Db au cours d'une période (6h à 22h et 22h à 6h). Dans ce hameau, la commission d'enquête avait recommandé une valeur de 55 DB, c'est aussi ce qui avait été présenté aux riverains, mais RFF n'en a pas tenu compte.

Pour ces personnes, un écran de béton de 100 m avait été prévu à l'origine, mais c'était insuffisant, il a fallu 4 ans de procédure pour obtenir un écran de 350 m, mais 1,7 m au lieu des 2 m recommandés par le conseil général des ponts. De plus ce mur est en discontinuité avec des merlons de terre de 1,5 m, ce qui provoque des ruptures et accentue le bruit. Dans ce village, le train passe dans des tranchées non couvertes, qui donne lieu à un bruit violent similaire à la sortie d'un tunnel (ce qui est admis par RFF).

Bruits nocturnes : Il faut tenir compte du bruit émergent différence entre le bruit ambiant et le bruit maximum. La réglementation impose d'être inférieur à 60DbA. Or, la maintenance des voies se fait de nuit et provoque des bruits jusqu'à 110 db, par rectification des rails et remise en place du ballast..

Deux phénomènes amplifient le bruit :

- Les sorties de tunnel, les ponts
- Le rebondissement du bruit sur le relief. La végétation, forêt n'atténue pas le bruit.

Ce qui fait que des habitations plus éloignées de la LGV subissent plus de bruit qu'à 100 m. mais ce n'est pas pris en compte.

Dans la Drôme, le préfet de la Drôme a obligé RFF à acheter 140 maisons en dehors du périmètre prévu, pour cause de pollution sonore. Les associations après de durs combats ont pu obtenir une expropriation jusqu'à 150m de la voie au lieu des 25 m prévus.

Sur l'enquête publique :

Aucun représentant des acteurs socio-économiques ou de la société civile, que des anciens de la SNCF, des gendarmes des gens des ponts et chaussée. Dans l'enquête concernant le village de Rioz, trois villages avaient été oubliés de la consultation.

Les recommandations de la commission d'enquête n'ont pas été suivies, notamment les 55db. Nous avons eu beaucoup de réunions préalables, mais RFF ne s'engage jamais, et ne prend en compte que la réglementation.

Sur l'environnement :

Des piles de pont ont été placées dans des cours d'eau et des ZH.

Des ZH ont été détruites et non remplacées.

Les piles de viaduc ont des emprises considérables.

Les terres sont parfois restituées en mauvais état, voir ensuite inexploitable pour l'agriculture. Cas entre Vorey et Rio, 2 km sur 100 m.

Les médias :

Font du journalisme alimentaire. RFF achète des pages et des suppléments de l'est républicain.

Economie :

Seulement 10 % d'entreprises locales. Les TP emploient des gens de l'Europe de l'est, de Turquie, logés honteusement dans des caravanes.

Agriculture :

Sur la commune deux fermes expropriées dans des conditions difficiles. Uniquement une indemnisation sèche. Aux agriculteurs à trouver une autre exploitation, aucun soutien technique pour une réinstallation. 25% du territoire de la commune a disparu avec la LGV.

Coupe de forêts : réalisées en dehors des bonnes périodes, aux propriétaires de se débrouiller pour stocker et ensuite vendre le bois.

Cas d'une maison démolie avant même que la nouvelle maison soit reconstruite. RFF a proposé une caravane en attendant.

En conclusion, il y a loin des promesses des réunions de concertation d'avant projet aux dures réalités de la mise en œuvre du projet. Les populations de base sont laminées par la machine administrative qui se met en route. Un conseil, ne jamais traiter individuellement avec RFF, il faut toujours de regrouper en associations, pour impliquer les élus locaux.